

CPPAP N° 1020 S 06643

Directeur de la publication Fabrice LERESTIF

Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43

Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr

Site : www.udfo35.fr

Imprimerie Colibri-Rennes

Prix : 0,30 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES

Déposé le 18 octobre 2018
À distribuer avant le 22 octobre 2018

PIC RENNES ARMORIQUE

P1

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION
DES ORGANISATIONS SYNDICALES
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE
FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE
N°195 OCT. 2018

HÉRITIERS

Pour espérer savoir où l'on va, faut il déjà savoir d'où l'on vient !

Nous sommes les héritiers de ces femmes et de ces hommes qui de tous temps et en tous lieux ont résisté

au péril de leur vie à l'exploitation, à la guerre, à l'oppression.

Nous sommes les héritiers de ces femmes et de ces hommes qui avant même que les syndicats n'existent ont fait vivre la lutte, la solidarité et l'entraide dans la classe ouvrière.

Nous sommes les héritiers des bourses du travail, de la CGT de 1895 et de la Charte d'Amiens.

Nous sommes les héritiers des résistants à la barbarie nazie.

Il est des héritages moins glorieux, celui des serviles, des collabos et des adeptes de la Charte du Travail.

Ces deux héritages se sont toujours affrontés et le pouvoir a d'énormes moyens pour diffamer, blesser et tenter de casser les femmes et les hommes qui, au-delà de leurs qualités et défauts (qui n'en a pas ?), incarnent à un moment ou à un autre cet esprit rebelle sans lequel rien ne serait possible. En son temps Marc Blondel avait subi des attaques personnelles d'une rare violence, relayées par certains médias.

Aujourd'hui il en est de même pour Pascal Pavageau.

Au moment où FO retrouve sa place centrale dans la résistance à la "macroneuse" il ne peut s'agir d'un hasard. FO Ille-et-Vilaine, que personne ne peut soupçonner de complaisance vis-à-vis de qui que ce soit n'est pas dupe y compris de « leçons » d'un ancien dirigeant de FO qui a brillé en 2017 par sa compromission avec le pouvoir et la construction de son avenir personnel dans les sphères patronales. Personne ne nous volera le Congrès de Lille !

Personne ne nous fera taire, y compris en manifestation dans les rues rennaises, personne n'impuissantera de l'extérieur ou de l'intérieur FO qui appartient d'abord à ses militantes et militants.

POUR NOTRE PART, NOUS ENTENDONS, SOUDÉS COMME JAMAIS, PORTER LES REVENDICATIONS, RESPECTER LES MANDATS, FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE SYNDICALE ET LE FÉDÉRALISME.

"VIVE LA SOCIALE !"

Rennes, le 15 octobre 2018

Fabrice LERESTIF,
Secrétaire Général



SOMMAIRE

PAGE 1 :

ÉDITORIAL

PAGE 2 :

CAMARADE ...

PAGE 3 :

L'UD EN ACTION ...

PAGE 4 :

DIMANCHE NON ! NON ! ...

PAGE 5 :

MEETING 13 NOVEMBRE...

PAGE 6 :

EN DIRECT DES SYNDICATS ...

PAGE 7 :

EN DIRECT DE L'UDR ...

PAGE 8 :

CAISSE SOLIDARITÉ,
PERMANENCES UL, L'AFOC,
CALENDRIER STAGES
ET LE DESSIN DE PATOCHE ...

**POUR
PLUS
D'INFOS :**



Pensez à vos cotisations 2018

TIMBRES 2018 : 4,75 EUROS.

tresorerie.udfo35@orange.fr

LA CITATION DU MOIS

"Chaque génération sans doute se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse"

Discours de réception du prix Nobel de littérature, à Stockholm, 10 décembre 1957. de Albert Camus

Camarade Pascal, tiens bon !

Le billet

du **JOËL**

Des voix s'élèvent en ce moment pour demander la démission du Secrétaire Général de la Confédération au prétexte de la révélation d'un mémo interne qui date de deux ans et dont même la teneur est plus que discutable vu le format et l'ancienneté du document.

Un « camarade » bien mal intentionné a transmis ce document au Canard Enchaîné et maintenant apparaissent des déclarations à la presse notamment de la Fédération de la Métallurgie et de l'Union Départementale de la Vienne.

J'ai toujours eu pour habitude de considérer que ce genre d'affaire est toujours éminemment politique et non affaire d'hommes ou de femmes. D'ailleurs, c'est maintenant le gouvernement par le biais de la ministre Pénicaud, à l'origine des dernières ordonnances travail qui s'y met et elle est maintenant relayée par le Secrétaire Général de la CFDT.

Réfléchissons un peu. Nous sommes à quelques semaines d'élections majeures dans la fonction publique. Notre Confédération depuis maintenant six mois a retrouvé sa ligne revendicative d'indépendance, ligne approuvée à la quasi unanimité des syndicats lors du XXIVème congrès et incarnée depuis par son nouveau Secrétaire Général. La preuve en est tous ses éditoriaux de notre presse syndicale, toutes ses déclarations, tous ses interviews et je dois dire ma fierté après l'épisode déplorable sur les ordonnances de constater à quel point le respect du mandat est inscrit dans les gênes de Pascal Pavageau. La preuve en est également lors de la dernière journée du 9 octobre où, avec la CGT, nous avons montré au gouvernement que nous ne le laisserons pas faire notamment en ce qui concerne l'attaque majeure qu'il s'apprêt à porter sur les retraites.

Il s'agit donc en réalité d'une politique de déstabilisation de notre Confédération. Il s'agit tout simplement pour certains, dans et hors de la maison, de revenir sur la ligne revendicative de notre organisation qui lors de son dernier CCN du 27 septembre a décidé de « s'engager résolument, irréductiblement, à combattre pour le maintien et le développement du modèle social, des acquis et des droits de tous les salariés, travailleurs économiquement dépendants, jeunes, chômeurs, actifs, retraités et pensionnés ».

*Courage, camarade Pascal,
tiens bon, nous sommes derrière toi !*

Joël, le 15 octobre 2018



L'UD EN ACTION ...



9 OCTOBRE 2018
5000 MANIFESTANTS À RENNES,
450 À ST-MALO, 200 À REDON, 250 À FOGÈRES, 40 À VITRÉ

Des syndicalistes matraqués et gazés par les gardes mobiles de la Gendarmerie Nationale sur le parcours officiel, une 1^{ère} à Rennes !



Plusieurs leaders syndicaux ont essuyé des coups des forces de l'ordre.

TRAVAIL LE DIMANCHE NON ! NON ! ...

LES EMPLOYÉS ne Travaillant pas LE DIMANCHE
LES MAGASINS RESTENT OUVERTS
TOUTE la JOURNÉE LA VENTE étant ASSURÉE par les PATRONS



Loi du 13 juillet 1906

établissant le repos hebdomadaire en faveur des employés et ouvriers

JO. 14 juillet 1906 p. 4831

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er. Il est interdit d'occuper plus de six jours par semaine un même employé ou ouvrier dans un établissement industriel ou commercial ou dans ses dépendances, de quelque nature qu'il soit public ou privé, laïque ou religieux, même s'il a un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance.

Le repos hebdomadaire devra avoir une durée minima de vingt-quatre heures consécutives.

Article 2. Le repos hebdomadaire doit être donné le dimanche. ... / ...

Crédit photo :

Débuts du repos hebdomadaire obligatoire en France.

Magasin ouvert le dimanche, une pancarte indiquant que les patrons travaillent à la place de leurs employés. Paris. 1906. <http://www.parisenimages.fr> © Roger-Viollet

Dimanche 30 septembre 2018 Chartres-de-Bretagne

Près de 300 personnes, salariés du magasin, syndicalistes et élus de Rennes Métropole se sont rassemblés dimanche 30 septembre devant le supermarché Carrefour Market de Chartres-de-Bretagne pour réclamer le respect du travail dominical encadré, après arrêté préfectoral.



Un bras de fer est engagé sur la Zone Rennes métropole contre l'ouverture de 52 dimanches par an sur les enseignes Cora et Carrefour Market (qui seront bien évidemment suivis par toutes les autres si on ne les bloque pas tout de suite).

On ne peut plus s'appuyer sur des arguments juridiques (en 2016 FO et CGT avions fait fermer l'intermarché de la Mézière le dimanche par décision de justice) puisque l'arrêté préfectoral a été cassé par le tribunal administratif en 2017 ouvrant ainsi une brèche dans laquelle s'engouffrent aujourd'hui Cora et Carrefour. À ce jour le préfet compte tenu de la politique macronienne n'est pas pressé de sortir un nouvel arrêté limitant l'ouverture des grands commerces alimentaires à quelques dimanche et jours fériés dans l'année.

Il ne nous reste donc plus que la pression syndicale pour protéger les salarié(e)s et politique pour ce qui concerne les élus de Rennes Métropole qui s'inquiètent pour le petit commerce et l'artisanat.

Nous avons été à l'origine de la résistance à cette régression sociale majeure et FO était largement représentée dimanche dernier devant le Carrefour Market de Chartres de Bretagne.

Dimanche 8 octobre 2018 Chartres-de-Bretagne



Dimanche 14 octobre 2018 Chartres-de-Bretagne



Il nous faut continuer à mettre la pression sinon cela constituerait une régression sociale majeure.

RENDEZ-VOUS DIMANCHE 21 OCTOBRE CORA PACÉ ...

CONTRE LA RÉGRESSION SOCIALE

13 NOVEMBRE 2018 - 15H00

MEETING DE RUE À RENNES DEVANT PRÉFECTURE BEAUREGARD



**CAMPAGNE
ÉLECTORALE
DE LA FONCTION
PUBLIQUE
ET DES CHEMINOTS**

**EN PRÉSENCE DU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
CONFÉDÉRAL
PASCAL PAVAGEAU**

**JE
NOUS
TOUS
FO!**

***Résister
Revendiquer
Reconquérir***

FO CONSEIL DÉPARTEMENTAL 35

6 jours de RTT perdus...

Au Conseil Départemental comme ailleurs non à la régression sociale !

Plus de 500 agents du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine se sont rassemblés jeudi 27 septembre devant les grilles de l'Hôtel du Département à Rennes. Ils protestent contre une remise en cause de leur durée du temps de travail.

Contact : focg35@ille-et-vilaine.fr



NON,
JE NE REMETS
PAS EN CAUSE
LES 35 HEURES !
MAIS JE DOIS
LES **R**EMETTRE
TRES VITE
AU **T**RAVAIL !

PRECHE
10/2011



INFO STAGE UD :

L'UD organise un stage de 2 jours le jeudi 29 novembre et vendredi 30 novembre concernant la **QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL** (qui comprend la problématique des Risques Psychosociaux).

Les indicateurs d'alerte, le rôle du médecin du travail et le rôle des responsables syndicaux seront notamment au programme.

Précisons qu'il s'agit d'un stage UD (et non CFMS) et qu'il ne donne donc pas droit à absence rémunérée.

Les camarades intéressés devront prendre sur leur temps personnel ou leurs heures de délégation.

S'inscrire auprès de l'UD : 02.99.65.36.50

ÉLECTIONS :

SDAS FO

Maison de retraite Clos St Martin :

La ligne d'un syndicalisme de revendications plébiscité !

100 % des voix dans le collège unique aux élections des titulaires.

Bravo à nos camarades Séverine GUILLOIS et Catherine LEONNEC d'avoir porté haut et fort les couleurs de FO.

Contact : 06/15/56/59/14 - jean-louis.galode@sfr.fr



RÉSOLUTION AG DE L'UDR :

L'Assemblée Générale de l'UDR-FO réunie le Vendredi 28 septembre 2018

- rappelle que le Code de la Sécurité Sociale prévoit que les retraites doivent être revalorisées au taux de l'inflation.

La hausse de la CSG de 1,7 point et les autres prélèvements sociaux (soit au total 25 % du montant d'un mois de retraite) et l'augmentation de 0,3 % des retraites en 2019 et 2020, alors que la hausse des prix a été de 1,7 % depuis janvier 2018, amputent gravement notre pouvoir d'achat :

* pour un couple gagnant 1 000 € par mois chacun, c'est une perte de 720 € par an ;

* pour un couple gagnant 1 500 € par mois chacun, c'est une perte de 1 080 € par an.

L'AG de l'UDR-FO réaffirme nos revendications (Journal de l'UD de février 2018 n°187) et revendique l'abrogation de la hausse de la CSG de 1,7 point sur les retraites au 1^{er} janvier 2018, qui a touché presque tous les foyers fiscaux de retraités.

- constate que la politique du Président Macron détruit « les cadres et droits collectifs (conventions collectives et statuts – à travers les lois El-Khomri et Pénicaud, la Sécurité Sociale, le service public républicain...) » et n'est menée que « pour les 10 % des personnes ayant la capacité, la chance ou les moyens de réussir seules au détriment des 90 % d'autres ».

La contre-réforme des retraites par points du Président Macron et de son gouvernement prévoit de passer d'un système collectif établissant des droits de solidarité pour tous les salariés à un système individuel basé sur toute la carrière excluant de fait la validation des trimestres pour chômage, maladie, accidents du travail, maternité...

« Le système par point en réalité permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : baisser chaque année la valeur des points et abaisser le montant des pensions » (dixit François Fillon, au « Grand oral devant les Patrons » en 2016.

- dénonce toute tentative de régression concernant les retraites. Elle s'oppose au projet du Président Macron qui vise à instituer un régime unique par points dont l'objectif est l'abaissement généralisé des retraites de 15,9 % (dans un premier temps)

(source : Conseil d'Orientation des Retraites).

- réaffirme la nécessité de défendre le système de retraite par répartition et exige le maintien de TOUS les régimes de retraites, régime général, le Code des pensions civiles et militaires, tous les régimes spéciaux, la CNRACL ... qui, loin de constituer des inégalités, compte-tenu de la diversité des carrières, assurent l'égalité des taux de remplacement.

- revendique le maintien de la pension de réversion, le retour au calcul des 10 meilleures années pour les retraités du privé et le retour aux 37,5 annuités.

**LA PENSION DES RETRAITÉS
N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT
NI UNE PRESTATION SOCIALE**

C'EST UN DROIT ACQUIS PAR LE TRAVAIL

- revendique pour les EHPAD le ratio de « 1 agent pour 1 résident » ratio fixé par le Plan Grand Age de 2006 ; la formation et l'amélioration des conditions de travail des employés dans les EHPAD et dans les services de l'Aide à domicile.

extrait ... /...



RENNES 9 OCTOBRE

CAISSE SOLIDARITÉ INTERPROFESSIONNELLE :

Le pouvoir et ses subsidiaires sont décidés à faire taire toute résistance sociale.

Cela passera à n'en pas douter par une forme d'asphyxie financière, qui commence par une baisse déjà sensible des subventions, conjuguée à l'augmentation des tous les coûts. Il est clair que la période qui vient sera difficile pour le syndicalisme indépendant et donc pour l'UD FO Ille-et-Vilaine.

Il faut bien évidemment développer encore et toujours notre syndicalisation.

Mais en attendant si chaque adhérent(e) verse ne serait ce que quelques euros, la "force ouvrière" pourra continuer de s'exprimer pleinement dans les semaines et les mois qui viennent.

Chacun en mesure l'enjeu fondamental.

Lien Paypal via le site de l'UD <http://www.udfo35.fr/>
ou chèque à l'ordre UD FO 35 à envoyer :
35 rue d'Échange 35 000 Rennes
avec au dos la mention : "Caisse Solidarité interpro".

HÉ MANU ! ON A TRAVERSÉ !



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ☞ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein
- ☞ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités
- ☞ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- ☞ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public
- ☞ Revalorisation des pensions

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

PERMANENCES DES UNIONS LOCALES

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES

02.99.65.36.60

ulforennes@gmail.com

Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

SAINT-MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO

09.66.96.37.97

ulfostmalo@wanadoo.fr

Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-19h

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES

02.99.99.00.49

Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)
ulfoufougeres@orange.fr

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ

02.99.74.42.80

ulfovitre@orange.fr

Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON

02.99.71.16.48

06.26.88.51.88

fo.redon@yahoo.fr

GUICHEN

07.83.67.25.78

ulfoguichen@gmail.com



Le calendrier des stages de formation syndicale à l'UD en 2018

DATES	INTITULÉ DU STAGE
Du Lundi 12 au Mardi 13 NOVEMBRE	LES TRÉSORIERS de SYNDICAT
Du Jeudi 29 au Vendredi 30 NOVEMBRE	QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (RISQUES PSYCHOSOCIAUX)

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :
02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

URGENT RECHERCHE CANDIDATS

Camarade tu es locataire chez un bailleur social

(NEOTOA, ARCHIPEL, ESPACIL, AIGUILLON)

l'AFOC a besoin de toi

Nous recherchons des candidats (homme et femme)

Si tu es volontaire tu peux prendre contact avec nous

AFOC35
Association de défense des Consommateurs et des Locataires

au 0299653666 ou par mail afoc.illeetvilaine@gmail.com